

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU
CANTON DE GIF-SUR-YVETTE



COMMUNE DE SAINT AUBIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

N° 2025/15

**OBJET : ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE
STATIONNEMENT 9 IMPASSE DE LA FONTAINE BILLEHOU POUR
DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DE BRANCHEMENT ELECTRIQUE**

Le Maire de la commune de Saint-Aubin,

- **VU** les articles L. 2212-1, L.2212-2 et les articles L. 2213-1 et L. 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **VU** le Code de la Route,
- **VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 – 8^{ème} partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 et modifiée par les textes subséquents,
- **VU** la demande d'arrêté en date du 22 septembre 2025 de GH2E pour des travaux de terrassement de branchement électrique 4 place de la Fontaine Billehou, du 15 octobre 2025 au 28 novembre 2025, pour l'entreprise ENEDIS

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement.

A R R E T E

Article 1 :

Pendant toute la durée des travaux de terrassement et branchement électrique, la circulation et le stationnement seront réglementés.

Article 2 :

Les travaux auront lieu de jour et en semaine du 15 octobre 2025 au 28 novembre 2025 de 8H30 à 17H00.

Article 3 :

Le stationnement des véhicules sera interdit de part et d'autre du chantier, seul le stationnement des véhicules de chantier sera autorisé.

La signalisation nécessaire à la réalisation des travaux, les dispositifs de sécurité ainsi que les panneaux d'informations seront mis en place par la société GH2E.

Article 4 :

Les travaux seront réalisés par la société GH2E 9/11 rue Henri Dunant 91070 Bondoufle

Article 5 :

L'accès des véhicules de secours et les véhicules municipaux devra être possible pendant toute la durée du chantier.

Article 6 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

AMPLIATION

- Le Commandement de la Gendarmerie de Gif-sur-Yvette
- Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
- La société GH2E 9/11 rue Henri Dunant 91070 Bondoufle

Fait à Saint-Aubin,

Le 22 septembre 2025

Le Maire,

Pierre-Alexandre MOURET

